



INSCRIPTION REPAS CHAUDS - POTAGE

Implantation de Sart-Messire-Guillaume

Année scolaire 2019-2020

A remettre pour le mardi 3 septembre 2019 au plus tard

Chers parents,

Nous organisons les commandes des repas chauds à l'année. Ce document est distribué à chaque enfant le jour de la rentrée scolaire. Pourriez-vous compléter le tableau ci-joint relatif à l'inscription de votre enfant aux différents services : **soupe forfait au mois** (0,30€/jour), repas chauds comprenant le potage (2,85€ pour les maternelles et 3,25€ pour les primaires).

Si vous ne souhaitez pas réserver ce service à l'année, vous pouvez toujours commander les repas avant le 15 de chaque mois pour la commande du mois suivant (ex : 15 septembre pour les repas du mois d'octobre) via l'adresse mail de l'école: coledesart.sec@court-st-etienne.be dès que vous avez reçu le menu dans votre boîte mail.

Attention, toute commande envoyée après ce délai ne pourra pas être prise en compte malgré toute explication justifiée. Lorsque l'élève est malade ou absent, il n'est pas possible de décommander le repas du jour même. Il est donc important de communiquer l'absence de votre enfant la veille à 10h **au plus tard** (pour une absence le lundi, merci de prévenir le vendredi avant 10h).

Je soussigné(e) souhaite inscrire
mon enfant en classe de

O Choix mensuel pour septembre uniquement

La commande pour les autres mois se fera par mail dès la réception du menu.

potage pour tout le mois

repas chauds (possibilité de varier les jours)

Lu	Ma	Je	Ve	Lu	Ma	Je	Ve	Lu	Ma	Je	Ve
9	10	12	13	16	17	19	20	23	24	26	27
											congé

O Choix pour toute l'année scolaire

aux repas chauds tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

aux repas chauds uniquement le lundi

aux repas chauds uniquement le mardi

aux repas chauds uniquement le jeudi

aux repas chauds uniquement le vendredi

au potage (obligation de commander pour le mois)

Attention : les repas chauds seront servis à partir du lundi 9 septembre 2019, veuillez donc prévoir des tartines du 2 au 6 septembre 2019.